

**COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

SYNOPSIS

COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 342^E SESSION

Date 01/07/2024 - 04/07/2024

Type d'activité Procédures de suivi

Lieu Vilnius, Lituanie

Direction (Service) DGI Droits de l'homme et État de droit (Département des droits sociaux)

Origine/DG Le Comité européen des droits sociaux est un organe institué par la Charte sociale européenne. Composé de 15 experts indépendants, ses deux principales tâches sont : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux portant sur l'application de la Charte afin de statuer sur la conformité des situations nationales.

Remarques

- Examiner les réclamations collectives en cours ;
- tenir la réunion avec le Comité gouvernemental ;

Objectif

- commenter sur les recommandations de l'Assemblée parlementaire ;
- participer à la conférence de Haut Niveau, Vilnius.

1) Le Comité a adopté une décision sur la recevabilité de la réclamation suivante :

Sortie

- Confédération européenne des syndicats (CES), Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB), Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC) et Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) c. Belgique
Réclamation n° 237/2024

2) Le Comité a adopté une décision sur le fond dans les réclamations suivantes :

- Centre européen des droits des Roms (CEDR) c. Belgique
Réclamation n° 195/2020
- Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) c. République tchèque
Réclamation n° 191/2020

3) Le Comité a tenu la réunion avec le Comité gouvernemental

4) Le Comité a adopté des commentaires sur deux recommandations de l'Assemblée parlementaire
Le Comité a chargé le Secrétariat :

**Conclusions/
Suivi**

- suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- transmettre aux parties les décisions de recevabilité et de les rendre publiques ;
- transmettre aux parties et au Comité des Ministres la décision sur le fond conformément à la procédure habituelle ;
- transmettre au Comité des Ministres les commentaires sur les deux recommandations de l'Assemblée parlementaire.

Les participants

Aoife NOLAN, Présidente
Eliane CHEMLA, Vice-présidente
Tatiana PUIU, Vice-présidente
Kristīne DUPATE, rapporteur général
József HAJDÚ
Karin Møhl LARSEN
Yusuf BALCI
Paul RIETJENS
George THEODOSIS
Mario VINKOVIC
Miriam KULLMANN
Carmen SALCEDO BELTRÁN
Franz MARHOLD
Alla FEDOROVA
Grega STRBAN

Secrétariat CoE

Jan MALINOWSKI, Secrétaire exécutif
Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif adjoint